FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur du produit **EMERAUDE** Autres moyens d'identification Utilisation recommandée

Pas disponible Lave vitre

Fabricant

Sweet Ride® Division de Corporation G - Véhicules & Transport Inc.

305, rue Barton

Sherbrooke, (Québec) J1L 2L1

(819) 780-0841 www.sweetride.ca

Numéro de téléphone d'urgence seulement (24 H, CANUTEC): (613) 996-6666

2. Identification des risques

Dangers Physiques Risques pour la santé Non classé

Lésions oculaires graves et irritation oculaire Catégorie 2 Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2

Risques pour l'Environnement Risques défini pour OSHA

Non classé. Non classé.

Éléments d'étiquetage



Mot indicateur Mention de danger Attention

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseil de prudence

Prévention

Se laver les mains soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau tiède. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Traitement spécifique (consulter cette étiquette). En cas d'irritation cu tanée: consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients				
Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	%	
Alcool éthylique 2-Butoxyethanol		64-17-5 111-76-2	3 -7 1 -5	

4. Premiers soins

En cas d'inhalation : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable Inhalation

pour la respiration.

Peau En contact avec la peau (ou les cheveux) : Rincer la peau avec de l'eau/sous une douche. Laver

les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Traitement particulier (consulter cette

étiquette). Appeler immédiatement un centre antipoison/médecin/.

En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer

à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison/médecin.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche. NE PAS provoquer de vomissements. Appeler Ingestion

immédiatement un centre antipoison/médecin/.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Non disponible

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Les symptômes peuvent être

différés.

Informations générales

Yelly

S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Porter des gants en caoutchouc et des lunettes de protection à l'épreuve des éclaboussures de produits chimiques. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Moyens d'extinction appropriés

En fonction des matières environnantes.

Méthodes d'extinction inappropriées

Utiliser des agents extincteurs appropriés pour les matières environnantes.

Risques spécifiques provenant des produits chimiques

Les pompiers doivent porter un appareil de respiration autonome.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.

Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés

Lutte contre l'incendie / instructions

Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Produits dangereux résultant

aux autres substances présentes. Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Dioxyde de carbone

de la combustion

Données sur l'explosibilité

Sensibilité aux chocs

Pas disponible.

Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Pas disponible.

6. Procédures en cas de déversement

personnelles, **Précautions** équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Tenir à l'écart des zones basses. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer la brume ni vapeur. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protectio individuelle, voir la rubrique 8.

Considérations d'hygiène générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Ne pas rejeter dans l'environnement.

Déversement accidentel important : Bloquer la fuite si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversement accidentel peu important: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau. Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

7. Manutention et entreposage

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Utiliser uniquement avec une ventilation appropriée. Éviter l'exposition prolongée. Porter un équipement de protection approprié. Laver vigoureusement après manipulation. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Eviter d'inhaler les vapeurs ou les émanations de ce produit. NE PAS mettre dans les yeux, la peau ou les vêtements.

Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité

Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver dans un endroit frais et sec protéger contre les rayons solaires. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition

Valeurs limites d'exposition

Composants

Alcool éthylique 2-Butoxyethanol Valeur

REL (Inhalation): 1000 ppm (NIOSH) PEL (Inhalation): 20 ppm (OSHA)

Valeurs limites biologiques Contrôles techniques appropriés

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Bonne ventilation en générale (habituellement 10 changements d'air à l'heure) doit être effectuée.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection

individuelle

Protection du visage/des yeux

Lunettes à coques à l'épreuve des éclaboussures de produits chimiques.

Protection de la peau

Protection des mains **Autre**

Gants résistants aux produits chimiques. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu. Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques. Conformément aux directives de votre employeur.

Protection respiratoire

Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé

de NIOSH.

Dangers thermiques

Sans objet.

9. Proprietes physiques et chimiques

Aspect Transparent État physique Liquide. **Forme** Liquide Couleur Vert Odeur Pomme

Seuil de l'odeur Pas disponible. 3.5 - 4.0

Point de fusion/point de

congélation

0°C

Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition

100 °C

Point d'écoulement Pas disponible.

Coefficient de répartition

(n-octanol/eau)

Pas disponible

>95 °C Point d'éclair

Vitesse d'évaporation Pas disponible Inflammabilité (solide, gaz) Sans objet.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites d'inflammabilité

inférieure (%)

Pas disponible

Limites d'inflammabilité

supérieure (%)

Pas disponible

Limite d'explosivité

Pas disponible.

inférieure (%)

Limite d'explosivité

Pas disponible.

supérieure (%) Pression de vapeur

Pas disponible

Densité de vapeur Densité relative

Pas disponible 1.00

Solubilité(s) Complète **Température**

d'auto -inflammation

Pas disponible

Température de décomposition Pas disponible. Viscosité Pas disponible.

10. Stabilite et reactivite

Réactivité

Bases fortes. Ce produit peut entrer en réaction avec des agents d'oxydation.

Possibilité de réactions

dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Conditions à éviter

Réaction de neutralisation avec les bases fortes. Ce produit peut entrer en réaction avec des

agents d'oxydation.

Matières incompatibles

Agents oxydants et bases fortes.

Produits de décomposition

dangereux

Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone

11. Propriétés toxicologiques

Voies d'exposition Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.

Informations sur les voies d'exposition probables

Ingestion Entraîne des irritations de la trachée digestive. Inhalation Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Peau Entraîne des irritations à la peau.

Yeux Provoque des irritations aux yeux.

Symptômes liés aux Aucune

caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Composants **Espèces** Résultats d'essais

Alcool éthylique

Aiguë

Cutané DL50 Lapin 20000 mg/kg

Inhalation CL50 Rat 31623 ppm (4Heures)

Rat Oral 7060 mg/kg

2-Butoxyethanol

Aiguë

Oral DL50 Rat 1300 mg/kg Cutané DL50 Rat > 2000 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la

Peut provoquer des irritations de la peau.

peau

Pas disponible. Minutes d'exposition Indice d'érythème Pas disponible. Valeur d'un œdème Pas disponible.

Lésion/irritation grave des yeux

Provoque des irritations oculaires.

Valeur de l'opacité

Pas disponible.

cornéenne

Valeur de la lésion de l'iris Pas disponible. Valeur des rougeurs de la Pas disponible.

conjonctive

Valeur d'un œdème de la Pas disponible.

conjonctive

Pas disponible. Jours de récupération

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation des voies

respiratoires

Pas disponible.

Sensibilisation de la peau

Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.

Mutagénécité de la cellule

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

germinale

Mutagénicité

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Cancérogénicité Aucune

Toxicité pour la reproduction

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Tératogénicité

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Non classé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée

Non classé.

Risque d'aspiration

Pas disponible.

Effets chroniques

Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Autres informations Nom des produits

Pas disponible. Pas disponible.

toxicologiquement

synergiques

12. Données écologiques

Écotoxicité

Composants	Espèces	Résultats d'essais
Alcool éthylique	Poisson (Truite arc-en-ciel) LC50 (96 heures)	> 10000 mg/l
	Inhibition de croissance d'algue d'eau douce (96 heures)	1000 mg/l
2-Butoxyethanol	LC50 Poisson (Tuite arc-en-ciel) (96 heures)	1474 mg/l
	EC50 Daphnia magna (48 heures) EC50 Algue (72 heures)	1550 mg/l 1840 mg/l

Biodégradable à 100 % Persistance et dégradabilité Potentiel de bio-accumulation Données non disponibles. Mobilité dans le sol Données non disponibles. Mobilité générale

Pas disponible.

Autres effets nocifs On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de

réchauffement de la planète) causé par ce composant.

13. Élimination des résidus

Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée. Ce produit et Instructions pour l'élimination

> son contenant doivent être éliminés comme déchets dangereux. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/les

conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

Règlements locaux Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

d'élimination

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

Emballages contaminés

non utilisés

Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son

contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).

Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le

récipient.

14. Informations relatives au transport

Généralités Canada: Preuve de classification: Conformément à la partie 2.2.1 (DORS/2014-152) du

règlement sur les transports de marchandises dangereuses, nous attestons que le classement de ce produit est correct à la date du SDS de délivrance. Le cas échéant, le nom de la technique

et la classification du produit seront affiche ci-dessous.

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN

Appellation réglementaire Non réglementé

adéquate

Classe de danger Groupe d'emballage

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN

Appellation réglementaire

adéquate

Classe de danger Groupe d'emballage Non réglementé

15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens

Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits

Situation SIMDUT Classement SIMDUT L'étiquetage SIMDUT Contrôlé

Catégorie D2B - Matières causant d'autres effets toxiques

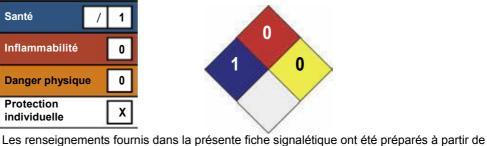


16. Renseignements divers

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Clause d'exonération de responsabilité

Santé Inflammabilité 0 **Danger physique** 0 Protection X individuelle



sources que nous croyons exactes et fiables du point de vue technique. Nous avons tout mis en

produit étant hors du contrôle du fournisseur, autres risques, niveaux d'exposition et

produit. Ne pas utiliser le produit à des fins autres que celles indiquées à la Section 1.

oeuvre pour divulguer tous les renseignements sur les dangers. Cependant, dans certains cas, les renseignements ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué. Les conditions d'utilisation du

considerations concernant l'élimination pourraient être applicables. C'est donc de la responsabilité de l'utilisateur lire et comprendre l'étiquette du produit et le présent document avant d'utiliser le

Date de publication Date en vigueur

24 Avril 2017 24 Avril 2017 Version 1.0

Autres informations

Pour obtenir une FS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Préparée par

Sweet Ride® Division de Corporation G - Véhicules & Transport Inc.

305, rue BartonSherbrooke, (Québec) J1L 2L1

(819) 780-0841 www.sweetride.ca

Autres informations

Cette fiche de données de sécurité est préparée pour se conformer avec la Norme de communication de risque d'OSHA (Administration de la sécurité et de la santé au travail) concernant l'adoption du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).